

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19220 - 74ÈME ANNÉE

Nouveau tir de barrage de la justice britannique contre les Chagossiens

La Cour de Londres dit NON au retour Olivier Bancoult : « Nous ne baisserons pas les bras »



Olivier Bancoult : « Le droit de tout être humain est de vivre sur sa terre natale »

La Cour de Londres vient de rendre son verdict suite à l'action portée devant elle par les Chagossiens. C'est un NON sans nuance opposé à la revendication chagossienne de retourner vivre aux Chagos, leur terre natale, d'où ils ont été déportés il y a un demi-siècle.

Un bref retour en arrière n'est pas inutile pour comprendre l'origine de ce procès. En juin 2016, la Cour Suprême britannique a reconnu le droit des Chagossiens de faire appel si la Grande-Bretagne ne menait pas à bien les négociations promises par Theresa May à l'ONU. Or quelques mois plus tard, le 16 novembre 2016, la même Theresa May a radicalement fermé la porte des Chagos aux Chagossiens. Elle a renouvelé pour 20 ans le bail

consenti aux USA sans y inclure la moindre clause de droit au retour des Chagossiens.

A partir de cette trahison, Olivier Bancoult et les Chagossiens étaient en droit de repartir à l'assaut de la Justice britannique, et c'est ce qu'ils ont fait avec leur courage habituel, devant la Cour de Londres.

Si le jugement de cette Cour ne constitue pas à vrai dire une grande surprise, connaissant la mauvaise foi régulièrement mise en œuvre par la partie britannique, le cynisme dont se nourrit le jugement de mercredi dernier atteint des sommets. Les magistrats soutiennent en effet dans leurs attendus (comme le rapporte « Le Quotidien de la Réunion » du 15 février 2019) que « la décision d'interdire aux membres de la communauté chagossienne de re-

tourner dans l'archipel des Chagos pour des raisons de sécurité ne peut être jugée par une cour de justice" ! Autrement dit, la justice britannique n'a pas à intervenir dans une décision politique qui relève de la souveraineté britannique ! C'est donc exclusivement le gouvernement britannique qui peut intervenir ! Bel échantillon de démocratie dans un pays qui se targue d'en être un modèle.

L'argumentaire de la Cour de Londres est d'une pitoyable fragilité. Il suffit de remonter toute la saga des procès des années 2000 à 2008, où chaque séquence était ponctuée par un jugement d'une Cour de Justice. A commencer par le jugement historique du 3 novembre 2000, où c'était bien la Haute Cour de Londres qui avait solennellement reconnu que les Chagossiens étaient des autochtones des îles Chagos et qu'à ce titre ils pouvaient désormais retourner sur leurs terres.

Déçu mais toujours prêt au combat

Donc, comme l'a dit Olivier Bancoult, « nos droits sont toujours bafoués ». Déçu mais pas découragé, il affirme ce qu'il a toujours dit : « Nous ne baisserons pas les bras ». Lui qui a vécu l'exil à l'âge de quatre ans, lui qui a mené une lutte très dure, semée d'embûches, lui qui a vu disparaître des êtres chers qui n'ont pas atteint la terre promise, il est certain qu'il ne baissera pas les bras !

La décision de faire appel est

d'ores et déjà prise. L'heure n'est à coup sûr pas à l'abattement. La lutte continue... Qui peut dire par exemple, pour le procès en appel, si Theresa May sera toujours en place, solide à son poste !? Un autre élément important va intervenir très prochainement dans le puzzle chagossien. Il s'agit de la

Cour internationale de Justice de La Haye, qui va livrer son avis très attendu avant la fin de ce mois. Même si cet avis n'a pas le statut de "jugement", même s'il n'est donc pas "contraignant", il est certain qu'il aura un impact sur le déroulé des faits et gestes à venir, de la part des différents acteurs de ce

dossier appelé à avoir un grand retentissement international.

**Pour le Comité Solidarité
Chagos La Réunion
Georges Gauvin, président
Alain Dreneau, secrétaire**

Les marches et les grèves de jeunes pour le climat se multiplient dans le monde

Manifeste de la jeunesse pour le climat

Hier à 14 heures devait avoir lieu un rassemblement devant le ministère de la Transition écologique. C'est une initiative des auteurs du Manifeste de la jeunesse pour le climat. Ce texte émane des réflexions du groupe de travail dédié à la rédaction de l'ultimatum, créé à la suite de l'assemblée générale inter-fac rassemblée vendredi 8 février 2019 et comportant des étudiant.e.s et lycéen.ne.s de divers établissements de la région parisienne. Cette AG a été organisée par plusieurs associations étudiantes parisiennes écolos en vue de lancer le mouvement de grève pour l'environnement de la jeunesse reconduite chaque vendredi à partir du 15 février. Voici des extraits de ce texte :

«Nous, la jeunesse, sommes né.e.s dans un modèle de société mondialisé responsable de la catastrophe environnementale et sociale actuelle, et c'est notre futur qui se dérobe sous nos yeux.

Heureusement, quelque chose se passe aujourd'hui. Une colère verte gronde sur fond de désordres écologiques toujours plus visibles. La démission de Nicolas Hulot, les impressionnants chiffres de participation aux marches pour le climat, l'État français porté en justice pour « inaction climatique » par plus de deux millions de ses citoyen.ne.s, tandis que les gens affirment qu'« On est prêt » et qu'« Il est en-

core temps » : les événements récents confirment que le mouvement écologiste prend de l'ampleur.

La jeunesse se mobilise elle aussi : ces dernières semaines, les grèves scolaires pour le climat en Suède, en Australie, en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et en Belgique en témoignent. De plus, en France, le mouvement des Gilets jaunes revendique un système social plus juste, et a permis d'engager un nouveau rapport de force. Tous ces mouvements montrent l'urgence d'une transformation globale où questions sociale et écologique fusionnent pour devenir le projet du XXI^e siècle : celui d'un mode de vie et d'un modèle de société viables à terme, incompatibles à tous les niveaux avec le capitalisme, qui ne sera jamais "vert".

La jeune suédoise Greta Thunberg appelle à la Grève mondiale de la jeunesse pour le climat le 15 mars prochain. Nous, la jeunesse, consciente de l'urgence climatique, allons commencer sans attendre la mobilisation à Paris suivant le principe du mouvement mondial Fridays for future (Les vendredis pour l'avenir), en reconduisant la grève tous les vendredis à partir du 15 février.

Nous entrerons en résistance, car face à l'inaction politique la seule solution est la désobéissance civile. A ceux qui s'appliquent à détruire ce monde et prétendent faire

preuve de « pédagogie », nous entendons donner une leçon : chaque vendredi, nous présenterons une revendication impérative afin d'éviter le désastre écologique. Vous, dirigeants et dirigeantes aurez des devoirs à faire, et nous donnerons une semaine à l'État pour mettre en place notre proposition. Si ces devoirs ne sont pas rendus avant le vendredi suivant, vous serez sanctionnés : nous entrerons en résistance, car face à l'inaction politique la seule solution est la désobéissance civile. Soyez prêt.e.s pour l'examen du 15 mars. En parallèle, nous présenterons des alternatives citoyennes allant dans le sens de ces propositions et les mettrons en pratique.

Chaque vendredi, nous nous réunirons donc en assemblées locales le matin, avant de nous rejoindre pour une action commune l'après-midi. Soyons le plus nombreux.e.x possible afin de montrer aux dirigeant.e.s que nous n'acceptons plus ce système destructeur de l'environnement. Portons collectivement ce combat jusqu'à ce que cesse l'inaction politique face au dérèglement climatique.

Chaque samedi, nous vous invitons à rejoindre les Gilets jaunes dans leurs manifestations contre ce système qui ravage l'environnement. Vendredi vert, samedi jaune...

Nous sommes tou.te.s concerné.e.s par cette mobilisation : nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend !

Edito

Chine-Usa : le monde retient son souffle

Une importante délégation américaine de haut niveau est arrivée à Beijing pour engager le deuxième round des négociations économiques et commerciales durant tout ce week-end. La photo de l'événement montre 3 hommes : Liu He, vice-Premier ministre chinois, membre du Bureau politique du Comité central du PCC et chef du dialogue global avec les EU, Robert Lighthizer, représentant américain au Commerce, et Steven Mnuchin, secrétaire américain au Trésor. Une énorme responsabilité pèse sur leurs épaules. La moindre erreur et tout peut basculer car il s'agit de gros sous et de stratégie. Au contraire, de bons résultats pourraient ouvrir de nouvelles perspectives.

En juin, Trump avait défié la Chine en lançant une terrible guerre commerciale dont il a annoncé qu'il en sortirait vainqueur. Xi Jinping a riposté. Les effets négatifs ont déjà influencé l'économie mondiale. Profitant de la tenue du G20 en Argentine, les 2 présidents se sont donné 90 jours pour trouver une issue par le dialogue. Un premier cycle de consultations économiques et commerciales de 2 jours s'est conclu le 1er février par l'accueil du chef de la délégation Chinoise Liu He par Donald Trump. Ce qui laisse entendre que des progrès ont été accomplis.

Trump avait confié qu'il "attendait avec impatience de rencontrer M. Xi le plus tôt possible afin d'assister ensemble au moment historique où les deux pays parviendront à un accord sur les questions économiques et commerciales". De tels propos prouvent que Trump aurait alors atteint ses objectifs. Il est temps car en 40 ans, les échanges commerciaux sont passés de 2,5 milliards à 580 milliards de dollars.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Lo troi pèrdri madam Tizonm (morso niméro 1)

Zordi samdi é moin l'aprè kalkil in zistoir pou rakont azot é sirtou in zistoir i pé kaptiv zot mazinasyon volaz. Bien antandi lo zistoir i komans par :

L'avé inn foi, pou inn bone foi, mé syé lo foi, la manz son foi avèk in grinnsèl.

Mi pans zistoir-la la spass dann in péi éropéin, mé o fon mi koné pa arien, pars sa i pé spass in bonpé plas. Mi pans i pé mèm spass Piton Boidnèf Sin-Dni, dann tan moin lété marmay é moin té i yèm batifol dann la foré, pou rode gouyav, kol papiyon, agard bann gran tir ni gèp épi fé inn-dé vant gouyav, gouyavyé, janblon é frèz dolo épi ramass in bouké zazalé épi kamékya pou fé pardone amoiin mon bate karé san pèrmisyon... Mé i pé spass avan dann in tan moin lété pa la, i pé mèm spass aprè dann in tan moin sar pi la, pars konm i di moin lé pa fé pou rès la pou lo grin.

Kriké ! Kraké ! Kriké mé syé ! Kraké madam !

Donk dann tan-la, l'avé in moun téi fé kriy ali Ti-zonm. Pa pars li té pti, mé mi sipoz pars li la grandi dsi l'k tar. Li té pa in kass papaye san golète, mé li l'avé inn bone grandèr. Anfin Tizonm lété in pé tout zafèr : in pé brakonyé, in pé plantèr patate, in pé kolèr d'gèp, défoi mèm in pé shapardèr dann bann grann kour li téi antrotien pou bann blan. Ki bate di bèr lish son doi é Tizonm anplis ké apropp lo bann kour téi trouv in pé son profi ladan. Avèk sa, konm li lété étan marmaye zanfann kèr, li l'avé gard l'abitid frékant légliz épi la kire, pou rann in sèrvs d'isi d'laba lo bann pèr kan zot té ariv dann la paroiss.

Donk in zour Tizonm la poz gob épi li la trap troi pèrdri rouj inn bone grosèr, karéman shakinn té i fé konm in jenn poul... Mi pans zordi na pi zoizo konmsa... An touléka landroi mi rès é sirtou dann la baz Piton Boi d'Nèf pars demoun la fine détrui in pé tro koméla. Li l'amenn sa avèk son madam é èl lété bien fyèr, mi jur azot. Lo madam la di toutsuit :

« Zistoman, néna in nouvo pèr i sort arivé dann nout l'androi, pass in kou l'égliz épi di ali vyen fèr avèk nou vi ké l'Bondyé la done anou la shans trap in zibyé konmsa zordi. »

Donk Tizonm la pass légliz é la di lo pèr sak son madam l'avé di, de dir. Lo père la di li va vnir é Tizonm kontan la parti di sa dann zorèye son madam.

Kriké ! Kraké ! Kriké Mé syé ! Kraké Madam !

Lo madam té kontan galman pars akèye in pèr té in onèr rosoir in prète shé soi é ankor plis pou in ropa avèk in zibyé shoizi konm moin la di azot an-o la. Lo madam la di son mari done ali in kou d'min pou aprète la kaz pou lo ropa. Lé vré li la grongn-grongn in pé mé boudikont li la fé sak lo madam la di. L'avé travaye pou fèr mé lo boug épi son madam la fé sa an vitèss é madam Tizonm la komans prépar la manjaye. La klé la dan sé lo troi pèrdri : inn pou lo pèr, inn pou lo madam épi inn po Tizonm. Mi koné pa si zot la fine manz pèrdri, moin non, mé d'aprè sak i paré sé in bone vyann karéman sipèryèr la vyann tourtrèl, ko nm sipèryèr sète in pijon-ramyé demoun i apèl tourtrèl malgash.

Zistoir la pankor fini-morso niméro é sar pou proshène foi.

Justin